



14ème législature

Question N° : 104030	De M. Gilbert Collard (Non inscrit - Gard)	Question écrite
Ministère interrogé > Intérieur		Ministère attributaire > Intérieur
Rubrique > cultes	Tête d'analyse > congrégations et collectivités religieuses et	Analyse > UOIF. Perspectives.
Question publiée au JO le : 23/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Gilbert Collard attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur sur les dérives de l'Union des organisations islamiques de France (UOIF) dont le dernier congrès a vu défiler à la tribune les orateurs salafistes les plus exaltés. Ces harangues ne peuvent qu'encourager chez certains esprits fragiles un djihadisme prenant pour cible nos concitoyens sur le territoire français. Les impératifs de sécurité publique pourraient impliquer une dissolution pure et simple de l'UOIF. Il souhaiterait savoir si cette éventualité sera envisagée lors d'un très prochain conseil des ministres.